



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Napierville du 6 octobre 2016 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- Ghislain Perreault
- Daniel Dumontier
- Mario Dufour
- Marthe Tardif

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

### ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 6 OCTOBRE 2016

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
  - a) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 01 septembre 2016
  - b) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 septembre 2016
3. Remerciements: Olivia De Repentigny
4. Loisirs
  - a) Rapport du Directeur du service des loisirs
5. Incendie
  - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies
  - b) Nomination du pompier Eric Huberdeau au poste de lieutenant
  - c) Démission de Mario Deragon
6. Correspondance
7. Urbanisme
  - a) Rapport du responsable de l'urbanisme
  - b) Avis de motion règlement de zonage numéro 289-99
  - c) Adoption du premier projet règlement de zonage numéro 289-99 (Ra.16)
  - d) Éco-Friperie: contenant à vêtements
8. Travaux publics
  - a) Rapport du Directeur des travaux publics
  - b) Dépôt de neiges usées: Pierre chemin d'accès
  - c) Soumission: Nouvelle conduite d'aqueduc rue Saint-Louis
  - d) Achat alufer
  - e) Déneigement centre communautaire
  - f) Déchiquetage des branches
  - g) Disposition des surplus d'excavation
9. Comptes à payer (municipalité)
  - a) Comptes à payer pour le mois d'octobre 2016
  - b) Comptes payés durant le mois de septembre 2016



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

10. Comptes à payer (factures)
  - a) Librairie Moderne (1,021.37\$)
  - b) Viau Ford (2,261.30\$)
  - c) Municipalité de St-Patrice-De-Sherrington (2,309.71\$)
  - d) Iclac (2,690.42\$)
  - e) Veolia ES Canada services industriels inc. (2,766.46\$)
  - f) Logiciels Sport-Plus Inc. (2,993.59\$)
  - g) Entretien Parent (3,298.76\$)
  - h) CLD des Jardins-de-Napierville (3,304.32\$)
  - i) EnviroServices (3,679.20\$)
  - j) Aménagement Bernier (4,902.92\$)
  - k) Me Jean-Daniel Debkoski, avocat (5,345.47\$)
  - l) Les équipements Lapierre Inc. (6494.83\$)
  - m) Programme TECQ 2014-2018 (7,312.41\$)
11. Demande de don ou commandite
  - a) Fabrique Saint-Cyprien
  - b) Sourire sans Fin
  - c) Opération Nez Rouge
12. Politique des aînés à Napierville: Nomination élue responsable
13. Politique familiale: Nomination élue responsable
14. Accès à la propriété: octobre 2016
15. Bibliothèque: Aménagement plates-bandes
16. Signature entente de travail: cadres
17. Avis de motion: Adoption du règlement numéro 391-1
18. Dépôt du rapport des candidats Chantale Pelletier et André Jr. Bélair (Élections partielles 2016)
19. Varia
20. Public: Période de questions
21. Levée de l'assemblée

### 2016-10-452 Adoption de l'ordre du jour

### Résolution #2016-10-452 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel et en laissant l'item *Varia* ouvert.

ADOPTÉE

### Adoption des procès verbaux

### Adoption des procès verbaux

### 2016-10-453 Adoption du procès-verbal

### Résolution #2016-10-453 : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 01 septembre 2016



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### de la séance ordinaire du 01 septembre 2016

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 01 septembre 2016.

ADOPTÉE

### 2016-10-454 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 septembre 2016

### Résolution #2016-10-454 : Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 septembre 2016

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 21 septembre 2016.

ADOPTÉE

### Remerciement: Olivia De Repentigny

### Remerciement: Olivia De Repentigny

Le conseil municipal a remis un certificat à mademoiselle Olivia De Repentigny afin de souligner son implication remarquable lors de la collecte de sang d'Héma-Québec du 05 juillet 2016.

### Loisirs

### Loisirs

### Rapport du Directeur du service des loisirs

### Rapport du Directeur du service des loisirs

Monsieur Thomas Laplante fait la lecture du rapport du Service des Loisirs pour le mois d'octobre 2016.

### Incendie

### Incendie

### Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

### Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

Monsieur le conseiller Mario Dufour fait la lecture du rapport du Directeur du Service de Sécurité incendies pour le mois d'octobre 2016.

### 2016-10-455 Nomination du pompier Eric Huberdeau au poste de lieutenant

### Résolution #2016-10-455 : Nomination du pompier Éric Huberdeau au poste de lieutenant

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service des Incendies recommande la nomination de Monsieur Éric Huberdeau au poste de lieutenant;

CONSIDÉRANT QUE le comité inter-municipal du service de Sécurité Incendie de Napierville/Saint-Cyprien accepte la recommandation dudit directeur;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De nommer Monsieur Éric Huberdeau au poste de lieutenant du service de Sécurité Incendie de Napierville/Saint-Cyprien-de-Napierville.

Il est également résolu que cette nomination soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

### 2016-10-456 Démission de Mario Deragon

### Résolution #2016-10-456 : Démission de Mario Deragon



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Mario Deragon à titre de pompier en date du 29 septembre 2016;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'accepter la démission de Monsieur Mario Deragon à titre de pompier au service de Sécurité incendie de la municipalité de Napierville et la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

ADOPTÉE

### Correspondance

### Correspondance

La Directrice générale a mis à la disposition du public un résumé de la correspondance reçue:

Lettre de **Recyc-Québec** pour le détail de versements pour la compensation des années 2014 et 2015.

Communiqué de l'**Union des Municipalités du Québec** concernant le comité sur les villes intelligentes misant sur le développement économique; un autre concernant les fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées; concernant le colloque 2016 du conseil des aéroports du Québec; concernant le conseil d'administration de l'UMQ à Val-d'Or et l'autonomie des municipalités au cœur des discussions; un autre concernant l'amendement au projet de la loi 106, un pas dans la bonne direction; un autre concernant les maires de France et du Québec signant un accord de partenariat inédit.

Lettre adressée à **Madame Chantale Pelletier, Mairesse**, concernant des citoyens demandant d'aviser la population, lors de la fermeture du site de branches, en déposant des affiches à des endroits stratégique tel que le métro, pharmacie, etc.

Lettre du conseil d'administration de l'organisme **Apprendre par cœur**, adressée à Madame Chantale Pelletier, Mairesse, pour la remercier pour l'aide financière pour le camp d'été Stimulation et invitation au souper-spaghetti; une autre du **Centre de femmes**

«**La Marg`elle**» demandant une aide financière afin de pouvoir continuer leur travail.

Communiqué de presse provenant de **Monsieur Stéphane Billette, Député de Huntingdon et Whip en chef du gouvernement**, concernant le nouveau programme d'infrastructure en eau (FEPTEU).

Communication de la **Fédération Québécoise des Municipalité** concernant l'infrastructure d'eau potable des eaux usées; un autre concernant les chiens dangereux; un autre concernant la rentrée parlementaire; un bulletin spécial sur la convocation à l'assemblée générale annuelle 2016; une autre concernant une enquête de rémunération; une lettre concernant les municipalités et les régions du Québec déterminées à se faire entendre.

Lettre du **Ministère de la Sécurité Publique** concernant les mesures d'urgence; une autre concernant le deuxième versement; une autre pour un rappel de versements pour le 31 octobre prochain.

Rapport du **S.A.E.** pour une intervention de chenilles.

Demande de don de l'**AMPE (Association Malgache Pour l'emploi)**, afin de soutenir leur action envers l'emploi des jeunes.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Un communiqué de la **Fédération des Chambres de Commerce du Québec** concernant la coalition patronale-syndicale qui appuie le projet Oléoduc Énergie Est, ainsi, qu'une invitation le 17 septembre au Best Western Plus.

Un règlement de la **Province du Québec** district de MRC concernant l'entente relative à la Cour municipale de la commune de la Ville de Saint-Rémi.

Lettre de **La Fédération Canadienne des Municipalités** concernant le coup d'envoi des festivités du 150 anniversaire de la Confédération du Canada.

Lettre du **Transport Canada** concernant les exigences en vertu du Règlement sur les passages à niveau conformément à la loi sur la sécurité ferroviaire.

Lettre du **Cyberjournal Commerce du Monde** concernant les fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée.

Lettre pour la journée internationale de l'alphabétisation le 8 septembre.

Appel de candidature de **Madame Brenda Shanahan, Députée**, concernant le recrutement de jeunes dans la circonscription de Châteauguay-Lacolle, à son conseil jeunesse.

Lettre du bureau d'**Avocat Paradis-Lemieux-Francis**, concernant une offre de services juridiques.

Lettre du **CNESST** concernant un grand prix santé et sécurité du travail mis en place et dont la date d'inscription est limitée au 2 décembre.

Lettre concernant la Campagne annuelle de financement de **Réseau d'information et d'aide aux personnes assistées sociales**.

Lettre du **Gouvernement du Québec**, concernant la réception d'une lettre envoyée le 7 septembre dernier au sujet du projet de loi 83.

Lettre de **Raymond Gagné**, concernant le plan municipal de sécurité civile et les services de planification.

Lettre du **Groupe ACCISST**, concernant le classement 2017 de l'entreprise.

Lettre du **M.R.C. des Jardins-de-Napierville**, concernant les livres à l'honneur; une autre concernant la préparation du schéma de couverture de risques incendie 2<sup>e</sup> génération.

Concours émanant des **Municipalités Affiliées** pour la chasse aux abonnés.

Demande d'aide financière de **Madame Véronique Labbé**, auteur, compositeur et interprète.

Lettre de remerciements de **la Fondation Anna Laberge** pour les dons reçus lors de son événement qui s'est déroulé le 23 août dernier.

Une consultation publique du **réseau Biblio de la Montérégie** dont le thème est la réussite éducative qui se déroulera du 16 septembre au 10 novembre; une autre concernant leur nouveau produit internet du nom de Symphony; une lettre conseillant de mettre en place un service d'envoi électronique.

Lettre de la **Société S.Lavoie C.P.A. Inc.** société de comptable professionnel agréé proposant ses services.

Lettre de la **société nez rouge** concernant une participation financière à leur fondation.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Lettre du **Ministère de la famille** concernant le développement et l'implantation au Québec de la démarche de La Municipalité.

Lettre de **Revenu Québec** concernant l'information relative au Programme de crédit de taxes foncières agricoles.

Lettre du **Ministère de la Santé et des Services sociaux** concernant un nouveau programme d'aide financière de la Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes.

Lettre du **Secrétariat à la condition féminine** pour l'annonce de leur lancement de projet 2016-2017 pour l'égalité des chances

Invitation de **Monsieur Stéphane Billette, Député de Huntingdon et Whip en chef du gouvernement** à une conférence de presse à l'école secondaire Louis-Cyr le 1 septembre; une autre pour une conférence de presse à l'école Edgar-Hébert de Salaberry-de-Valleyfield le 12 septembre ; une autre au portes ouvertes de **Sylvie Nobert** à son atelier-galerie les 17 et 18 septembre; une autre à une consultation publique sur la sécurité nationale le 10 septembre à Sainte-Julie par **Madame Brenda Shanahan, Députée Châteauguay-Lacolle**, une autre à une invitation à la soirée Reconnaissance 2015-2016 de la CSDGS le jeudi 29 septembre.

Invitation de **Monsieur Stéphane Billette, Député de Huntingdon et Whip en chef du gouvernement** à un cocktail qui aura lieu le 14 octobre à 18h, au golf de Saint-Anicet; une autre aux journées économiques perspectives 2017, les 22, 23 et 24 novembre à l'hôtel Château laurier à Québec; une autre des société nationale des Québécois concernant les commémorations historiques se déroulant du 6 au 8 octobre à l'amphithéâtre du Gesu; une autre de la chambre de commerce des jardins de Napierville convoquant à l'assemblée générale annuelle le 19 octobre à Saint-Rémi; une autre de la société d'histoire des XI au restaurant marocains le 26 octobre dès 19h pour suivre une conférence dont le thème est le développement colonial canadien et français au Pays de Illinois; une autre du **Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest** concernant la journée d'exploration des possibilités en sécurité alimentaire pour les Jardins-de-Napierville le 24 novembre, une autre au **Centre de femmes la Marg'Elle** nous conviant à un 5 à 7 le jeudi 20 octobre à Saint-Rémi afin de connaître le travail réalisé sur place et faire connaissance avec leur locaux; une autre de la **Fondation santé Haut-Richelieu-Rouville** à la participation de la soirée gastronomique le 6 octobre à Saint-Jean-sur-Richelieu.

### Urbanisme

#### Rapport du responsable de l'urbanisme

#### 2016-10-457 Avis de motion règlement de zonage numéro 289-99

#### 2016-10-458 Adoption du premier projet

### Urbanisme

#### Rapport du responsable de l'urbanisme

Monsieur Guillaume Dumouchel fait son rapport pour le mois d'octobre 2016.

#### Résolution #2016-10-457 : Avis de motion règlement de zonage numéro 289-99

Avis de motion, avec dispense de lecture est donnée par monsieur le conseiller Ghislain Perreault qu'à une prochaine séance, le conseil adoptera le règlement numéro 289-99 modifiant le règlement numéro 289 intitulé *Règlement de zonage*, tel que déjà amendé, en vue de modifier les usages permis dans la zone Ra 16.

#### Résolution #2016-10-458 : Adoption du premier projet règlement de zonage numéro 289-99 (Ra.16)



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### règlement de zonage numéro 289-99 (Ra.16)

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'adopter le 1<sup>er</sup> projet de règlement numéro 289-99 modifiant le règlement numéro 289 et ses amendements en vue de modifier les usages permis dans la Zone Ra. 16. Ce 1<sup>er</sup> projet de règlement se lit comme suit:

### **1<sup>ER</sup> PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO 289-99**

RÈGLEMENT MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE  
#289 ET SES AMENDEMENTS  
EN VUE DE MODIFIER LES  
USAGES PERMIS DAN LA  
ZONE RA-16

**ATTENDU** qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité peut faire des règlements de modification touchant un ou plusieurs sujets;

**ATTENDU** que les normes actuelles ne répondent pas au besoin de la Municipalité de Napierville;

**ATTENDU** que cette modification bonifie le cadre règlementaire existant;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 octobre 2016;

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

#### **PARTIE I, DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES**

- 1 Le présent règlement s'intitule **Règlement numéro 289-99 modifiant le règlement no. 289 intitulé « Règlement de zonage », tel que déjà amendé, en vue de modifier les usages permis dans la zone Ra 16.**
- 2 Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une ou quelconque de ces parties venait à être déclarée nulle et sans effet par un tribunal, une telle décision n'aurait aucun effet sur les autres parties.

#### **PARTIE II, MODIFICATION DU RÈGLEMENT**

- 3 Le tableau de l'article 10.16 du règlement de zonage #289 intitulé **Tableau des dispositions particulières aux zones résidentielles Ra, Rb et Rc** relatif à la zone Ra 1 est modifié de la manière suivante:
  - 1° Par l'ajout de l'usage habitation de type bi/trifamiliales détachées et multifamiliales (3) détachées.
  - 2° Par l'ajout de la note 5 spécifiquement applicable à la zone Ra.16



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

- 3° Par l'ajout de la note 6 spécifiquement applicable à la zone Ra.16

*Le tableau est joint à l'annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante.*

### **PARTIE III, DISPOSITIONS FINALES**

- 4 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

#### ANNEXE A

#### **ARTICLE 10.16 TABLEAU DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX ZONES RÉSIDENTIELLES RA, RB ET RC.**

Ra.16 <sup>5</sup>

<b>USAGES PERMIS (permis : *)</b>	
Habitations	
Unifamiliales détachées	*
Unifamiliales jumelées	
Unifamiliales contiguës	
Bi/trifamiliales détachées	
Bi/trifamiliales jumelées	
Multifamiliales détachées <sup>1</sup>	3
Multifamiliales jumelées	
Logement supplémentaire voir 10.2)	
Entreprises artisanales (voir 10.4)	
<b>HAUTEUR MAXIMALE</b>	
En mètres	10,5
En planchers	2
<b>GABARIT DE BÂTIMENT</b>	
Superficie minimum en mètres carrés	
Superficie maximum en mètres carrés	
Largeur minimum en mètres :	7.0
<b>TYPE D'IMPLANTATION</b>	
Isolé	*
Jumelé	
Contigu	
<b>MARGES MINIMALES (voir 10.5)</b>	
Avant	7,5
Latérales	Code A
Arrière	10

3 : Le chiffre indique le nombre maximal de logements par bâtiment.

5 : Le paragraphe J de l'article 4.10 du règlement de zonage 289 n'est pas applicable pour la zone Ra.16 et toute nouvelle construction doit respecter une marge avant minimale de 7.5 mètres

6 : Le propriétaire ou demandeur de tout permis de nouvelle construction doit s'engager par écrit au moment de l'émission du permis à céder à la municipalité une bande de terrain égale à 3.0 mètres sur tout le frontage du terrain en vue d'agrandir la largeur de l'emprise publique.

ADOPTÉE

**2016-10-459**  
**Éco-Friperie:**  
**contenant à**  
**vêtements**

#### **Résolution #2016-10-459 : Éco-Friperie: contenant à vêtements**

CONSIDÉRANT QU'une demande d'installation d'un contenant à vêtement sur le terrain situé au 459 rue Saint-Jacques a été faite à la municipalité de Napierville





## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

suivant lettre du 04 octobre 2016;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser l'installation d'un contenant à vêtements sur le terrain de l'Éco-Friperie situé au 459 rue Saint-Jacques à Napierville.

ADOPTÉE

### Travaux publics

#### Rapport du Directeur des travaux publics

#### 2016-10-460 Dépôt de neiges usées: Pierre chemin d'accès

#### 2016-10-461 Soumission: Nouvelle conduite d'aqueduc rue Saint-Louis

### Travaux publics

#### Rapport du Directeur des travaux publics

Monsieur Serge Bouchard fait son rapport pour le mois d'octobre 2016.

#### Résolution #2016-10-460 : Dépôt de neiges usées: Pierre chemin d'accès

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Travaux publics à procéder à une dépense approximative de 3,000\$ pour l'achat de pierre nécessaire pour l'amélioration du chemin d'accès au dépôt de neiges usées.

ADOPTÉE

#### Résolution #2016-10-461 : Soumission: Nouvelle conduite d'aqueduc rue Saint-Louis

CONSIDÉRANT QU'UN appel d'offres pour une nouvelle conduite d'aqueduc et réfection de pavage dans le secteur des Loisirs a été publié en date du 12 septembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance des soumissions reçues soit:

<u>NOM</u>	<u>MONTANT</u>	<u>REMARQUES</u>
Béton Mobile Saint Alphonse Inc.	162,229.16\$	Taxes incluses
Pavage Axion Inc.	164,723.19\$	Taxes incluses
C.B.C.2010 Inc.	168,000.00\$	Taxes incluses
B.Frégeau et Fils	168,668.33\$	Taxes incluses
Construction J.P.Roy Inc.	181,195.85\$	Taxes incluses
T.G.C.	186,368.73\$	Taxes incluses
G.Théorêt	195,116.28\$	Taxes incluses
Pavage Chenail Inc.	256,451.93\$	Taxes incluses

CONSIDÉRANT QUE la firme *Les Services EXP* a procédé à l'analyse des soumissions et recommande d'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de *Béton Mobile St-Alphonse inc.* suivant la lettre en date du 03 octobre 2016.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de *Béton Mobile St-Alphonse Inc.* au montant de 162,229.16\$ taxes incluses pour les travaux ci-dessus mentionnés.

ADOPTÉE

### 2016-10-462 Achat alufer

#### Résolution #2016-10-462 : Achat alufer

CONSIDÉRANT QUE le traitement des eaux usées requiert un coagulant pour contrôler le phosphore dans l'eau avant le rejet des eaux traitées dans le cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité utilise l'alufer pour contrôler le phosphore;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Kemira a soumis une offre au montant de 175\$ la tonne métrique suivant soumission en date du 30 mars 2015.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Travaux publics à faire l'achat d'alufer nécessaire pour le traitement des eaux usées pour un montant approximatif de 6,000\$ plus les taxes.

ADOPTÉE

### Déneigement centre communau- taire

#### Résolution # : Déneigement centre communautaire

CONSIDÉRANT QUE le contrat relatif aux déneigements des trottoirs est échu;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Normand Champagne avait le contrat de déneigement des trottoirs du centre communautaire l'an dernier et le conseil en est satisfait;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier a transmis une offre de service au coût de 1,810.16\$ plus les taxes pour ledit déneigement;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de *Normand Champagne* au coût de 1,810.16\$ plus les taxes pour le déneigement des dits trottoirs le long de centre communautaire et ce, pour la saison hiver 2016-2017;

Il est également résolu d'autoriser Monsieur Serge Bouchard, Directeur des Travaux publics, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat d'engagement de Monsieur Normand Champagne.

ADOPTÉE

### 2016-10-463 Déchiquetage des branches

#### Résolution #2016-10-463 : Déchiquetage des branches

CONSIDÉRANT QUE les branches accumulées au site de dépôt de branches situé au bout de la rue Poupart doivent être broyées;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Broyage mobile Estrie a soumis une offre de services au coût de 450\$ l'heure plus un frais fixe de déplacement de 600\$ pour le broyage des dites branches;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

D'autoriser le Directeur des Travaux publics à procéder à une dépense approximative de 5,000\$ pour le broyage des branches situées au dépôt de branches au bout de la rue Poupart auprès de la compagnie *Broyage Mobile Estrie*.

ADOPTÉE

### 2016-10-464 Disposition des surplus d'excavations

### Résolution #2016-10-464 : Disposition des surplus d'excavations

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Travaux publics à procéder à une dépense approximative de 5,000\$ pour la disposition des surplus d'excavation suite à des travaux et à des réparations.

ADOPTÉE

### Comptes à payer (municipalité)

### Comptes à payer (municipalité)

### 2016-10-465 Comptes à payer pour le mois d'octobre 2016

### Résolution #2016-10-465 : Comptes à payer pour le mois d'octobre 2016

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois d'octobre 2016 soit:

Municipalité au montant de 270,009.67\$  
Bibliothèque au montant de 1,454.96\$  
Loisirs au montant de 9,043.28\$  
Incendie au montant de 17,328.11\$  
Salaires pompiers pour le mois de septembre 2016 au montant de 20,221.78\$

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Mario Dufour quitte son siège à 20h15 car sa conjointe est une employée administrative.

### 2016-10-466 Comptes payés durant le mois de septembre 2016

### Résolution #2016-10-466 : Comptes payés durant le mois de septembre 2016

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'accepter les comptes payés durant le mois de septembre 2016 soit:

Municipalité au montant de 149,399.02\$  
Bibliothèque au montant de 1,692.93\$  
Loisirs au montant de 11,557.59\$  
Incendie au montant de 974,12\$

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Mario Dufour reprend son siège à 20h16.

### Comptes à payer (factures)

### Comptes à payer (factures)

### 2016-10-467 Comptes à payer: Librairie

### Résolution #2016-10-467 : Comptes à payer: Librairie Moderne

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

### Moderne

De payer la facture de *Librairie Moderne* au montant de 1,021.37\$ représentant l'achat de 46 livres pour la bibliothèque municipale suivant la facture numéro 412753;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payé par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

### 2016-10-468 Comptes à payer: Viau Ford

#### Résolution #2016-10-468 : Comptes à payer: Viau Ford

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Viau Ford* au montant de 2,261.30\$ représentant la réparation du système ABS et le remplacement du cylindre de direction du véhicule #15 suivant la facture numéro FCCS130076;

ADOPTÉE

### 2016-10-469 Comptes à payer: Municipalité de St-Patrice-De- Sherrington

#### Résolution #2016-10-469 : Comptes à payer: Municipalité de St-Patrice-De-Sherrington

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Municipalité de St-Patrice-De-Sherrington* au montant de 2,309.71\$ représentant des entrades mutuelles le 04, 17 et 27 août 2016 suivant la facture numéro 130516;

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

### 2016-10-470 Comptes à payer: Iclie

#### Résolution #2016-10-470 : Comptes à payer: Iclie

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer la facture de *Iclie* au montant de 2,690.42\$ représentant l'hébergement du site web pour 12 mois suivant la facture numéro 22498;

ADOPTÉE

### 2016-10-471 Comptes à payer: Veolia ES Canada services industriels inc.

#### Résolution #2016-10-471 : Comptes à payer: Veolia ES Canada services industriels inc.

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Veolia ES Canada services industriels inc.* au montant total de 2,766.46\$ représentant le nettoyage des conduites pluviales pour les rues Saint-Gabriel, Saint-Louis et Saint-Alexandre suivant facture numéro 00832851.

ADOPTÉE

### 2016-10-472 Comptes à payer: Logiciels Sport- Plus Inc.

#### Résolution #2016-10-472 : Comptes à payer: Logiciels Sport-Plus Inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Logiciels Sport-Plus Inc.* au montant de 2,993.59\$ représentant le renouvellement des frais annuels de septembre 2016 à septembre 2017 suivant la facture numéro 9370;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payé par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**2016-10-473**  
**Comptes à**  
**payer:**  
**Entretiens**  
**Parent**

**Résolution #2016-10-473 : Comptes à payer: Entretiens Parent**

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture d'*Entretiens Parent* au montant de 3,298.76.\$ représentant le cinquième versement pour l'entretien des terrains municipaux suivant la facture numéro 2016-117.

ADOPTÉE

**2016-10-474**  
**Comptes à**  
**payer: CLD des**  
**Jardins-de-**  
**Napierville**

**Résolution #2016-10-474 : Comptes à payer: CLD des Jardins-de-Napierville**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer la facture de *CLD des Jardins-de-Napierville* au montant de 3,304.32\$ représentant la quote part à la programmation régionale loisirs automne 2016 suivant la facture numéro CLD-3982;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payé par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**2016-10-475**  
**Comptes à**  
**payer:**  
**EnviroServices**

**Résolution #2016-10-475 : Comptes à payer: EnviroServices**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer la facture d'*EnviroServices* au montant de 3,679.20\$ représentant la calibration des débitmètres des différents puits, du poste de distribution d'eau potable, du poste de pompage d'eau usée ainsi que celui de la 1ère avenue suivant la facture numéro 19544;

Il est également résolu que le un sixième de cette facture représentant les frais pour le puits de la première avenue au montant de 533.34\$ plus les taxes soit payé par la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**2016-10-476**  
**Compte à**  
**payer:**  
**Aménagement**  
**Bernier**

**Résolution #2016-10-476 : Compte à payer: Aménagement Bernier**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer les factures de *Aménagement Bernier* au montant total de 4,902.92\$ représentant le 3e versement pour l'entretien des plates-bandes au centre communautaire, à l'hôtel de ville, à la bibliothèque, au garage municipal, au parc de la Pointe des Patriotes, près du CLD, à l'enseigne du Parc Industriel ainsi que les trois pancartes de Bienvenue et Aurevoir suivant factures numéros 1220, 1221 et 1222.

ADOPTÉE

**2016-10-477**  
**Comptes à**  
**payer: Me**  
**Jean-Daniel**  
**Debkoski,**  
**avocat**

**Résolution #2016-10-477 : Comptes à payer: Me Jean-Daniel Debkoski, avocat**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Me Jean-Daniel Debkoski, avocat* au montant de 5,345.47\$ pour les honoraires professionnels pour Monsieur Patrick Gagnon du 04 mai au



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

24 mai 2016 suivant facture numéro 2016-05-25.

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**2016-10-478**  
**Comptes à**  
**payer: Les**  
**équipements**  
**Lapierre Inc.**

**Résolution #2016-10-478 : Comptes à payer: Les équipements Lapierre Inc.**

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Les Équipements Lapierre inc.* au montant de 6,494.83\$ pour l'achat de barils de flocon pour l'usine de filtration de l'eau potable suivant facture numéro 276755.

ADOPTÉE

**2016-10-479**  
**Comptes à**  
**payer:**  
**Programme**  
**TECQ 2014-**  
**2018**

**Résolution #2016-10-479 : Comptes à payer: Programme TECQ 2014-2018**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De payer les factures de programme TECQ suivant liste soumise à cet effet au montant total de 7,312.41\$.

Il est également résolu que ces montants s'inscrivent dans les priorités soumises dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

**Demande de**  
**don ou**  
**commandite**

**Demande de don ou commandite**

**2016-10-480**  
**Demande de**  
**don ou**  
**commandite:**  
**Fabrique Saint-**  
**Cyprien**

**Résolution #2016-10-480 : Demande de don ou commandite: Fabrique Saint-Cyprien**

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique Saint-Cyprien organise une journée spaghetti le 23 octobre prochain;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique Saint-Cyprien est organisme à but non lucratif situé sur le territoire de la municipalité de Napierville;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 250\$ à la Fabrique Saint-Cyprien afin de les aider à défrayer les coûts engendrés pour leur journée spaghetti.

ADOPTÉE

**2016-10-481**  
**Demande de**  
**don ou**  
**commandite:**  
**Sourire sans**  
**Fin**

**Résolution #2016-10-481 : Demande de don ou commandite: Sourire sans Fin**

CONSIDÉRANT QUE Sourire sans fin est un organisme à but non lucratif.

CONSIDÉRANT QUE cet organisme a fait une demande d'aide financière à la municipalité en date du 27 septembre 2016.

CONSIDÉRANT QUE cet organisme dessert le territoire de la municipalité de Napierville;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 100\$ à l'organisme Sourire sans fin pour l'année 2016.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

ADOPTÉE

**2016-10-482**  
**Demande de**  
**don ou**  
**commandite:**  
**Opération Nez**  
**Rouge**

**Résolution #2016-10-482 : Demande de don ou commandite: Opération Nez Rouge**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme «Opération Nez Rouge du Haut-Richelieu» a fait une demande d'aide financière pour sa 34<sup>e</sup> édition suivant lettre du 07 septembre 2016.

CONSIDÉRANT QUE cet organisme offre un service de raccompagnement durant le temps des Fêtes.

CONSIDÉRANT QUE le territoire de Napierville est desservi par cet organisme.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 125\$ à l'organisme «Opération Nez Rouge ».

ADOPTÉE

**2016-10-483**  
**Politique des**  
**aînés à**  
**Napierville:**  
**Nomination**  
**élue**  
**responsable**

**Résolution #2016-10-483 : Politique des aînés à Napierville: Nomination élue responsable**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà affirmé sa volonté de participer à une démarche régionale permettant la réalisation d'une politique et d'un plan MADA régional ainsi que des politiques et des plans d'action MADA locaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a autorisée la MRC des Jardins-de-Napierville à faire une demande d'aide financière pour le programme de soutien à la démarche MADA;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à la nomination de Madame Chantale Pelletier à titre d'élue responsable suivant la résolution numéro 2015-12-733;

CONSIDÉRANT QUE Madame Chantale Pelletier est maintenant mairesse, le conseil municipal désire désigner un autre membre du conseil à titre de responsable du dossier des aînés;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De désigner la conseillère Madame Marthe Tardif à titre de personne élue responsable du dossier aînés.

ADOPTÉE

**2016-10-484**  
**Politique**  
**familiale:**  
**Nomination**  
**élue**  
**responsable**

**Résolution #2016-10-484 : Politique familiale: Nomination élue responsable**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite se doter d'une politique familiale municipale et participer au processus régional issu de la MRC.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté une résolution en ce sens en date du 13 août 2015.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De désigner la conseillère Madame Marthe Tardif à titre de mandataire déléguée pour le suivi de la demande et pour la signature de la convention d'aide financière entre le Ministère de la Famille et la municipalité.

ADOPTÉE



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

**2016-10-485**  
**Accès à la**  
**propriété:**  
**septembre 2016**

**Résolution #2016-10-485 : Accès à la propriété: septembre 2016**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté le règlement numéro 420 relativement au Programme d'accès à la propriété en date du 4 juin 2015;

CONSIDÉRANT QU'il y est stipulé que l'aide financière accordée dans le cadre de ce programme sera versé aux propriétaires admissibles un an après la date d'occupation;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser la Directrice générale à verser l'aide financière accordée pour le mois d'octobre 2016 soit:

- Madame Jessica Dupuis Gagné et Monsieur Cédric Rousseau (2,500\$)
- Madame Jessica Whaley et Monsieur Guillaume Couture (2,500\$)
- Madame Iris Mailloux et Monsieur Jean-Sébastien Côté (2,000\$)

ADOPTÉE

**2016-10-485-1**  
**Bibliothèque:**  
**Aménagement**  
**plates-bandes**

**Résolution #2016-10-485-1 : Bibliothèque: Aménagement plates-bandes**

CONSIDÉRANT QUE la rampe pour les personnes à mobilité réduite a été retirée;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réaménagement sont nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance des trois soumissions d'Aménagement Bernier en date du 05 octobre 2016 relativement à l'aménagement paysager de la bibliothèque municipale;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter les soumissions d'Aménagement Bernier au montant total de 10,819.14\$ taxes incluses pour l'aménagement paysager de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE

**2016-10-486**  
**Signature**  
**entente de**  
**travail: cadres**  
**(Définition**  
**semaine de**  
**travail)**

**Résolution #2016-10-486 : Signature entente de travail: cadres (Définition semaine de travail)**

CONSIDÉRANT QUE les ententes de travail des employés municipaux se terminent au 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption du règlement numéro 421-1 en date du 1er septembre 2016 la Directrice générale a le pouvoir de procéder à l'engagement d'employés;

CONSIDÉRANT QUE par ce règlement il est stipulé que les cadres doivent être engagés par résolution du conseil municipal;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser la Directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité les ententes de travail de monsieur Serge Bouchard, Directeur des Travaux publics et de monsieur Gérard Laplante, Directeur du Service des Loisirs et ce pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2020.

ADOPTÉE





## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

**2016-10-487**  
**Avis de motion:**  
**Adoption du**  
**règlement**  
**numéro 391-1**

**Dépôt du**  
**rapport de la**  
**candidate**  
**Chantale**  
**Pelletier et**  
**André Jr.**  
**Bélair**  
**(Élections**  
**partielles 2016)**

**Varia**

**Public: Période**  
**de questions**

**2016-10-488**  
**Levée de**  
**l'assemblée**

**Résolution #2016-10-487 : Avis de motion: Adoption du règlement numéro 391-1**

Avis de motion est donné par Ghislain Perreault qu'à une prochaine séance, le conseil adoptera le règlement numéro 391-1 modifiant le règlement numéro 391 intitulé *Règlement autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente existante relative à l'entente de la cour municipale commune de Saint-Rémi.*

**Dépôt du rapport de la candidate Chantale Pelletier et André Jr. Bélair (Élections partielles 2016)**

Les rapports de dépôt de somme de dons supérieurs à 100\$ de Madame Chantale Pelletier et de Monsieur André Jr. Bélair ont été déposés au conseil municipal.

**Varia**

**Public: Période de questions**

Intervention de : Guy Pomerleau et André Jr. Bélair

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

---

Ginette L. Pruneau, dir. gén. & sec.-trés.

**Résolution #2016-10-488 : Levée de l'assemblée**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 20h36.

ADOPTÉE

---

CHANTALE PELLETIER  
MAIRESSE

---

GINETTE L. PRUNEAU  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE